



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Ennemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

V. Du mépris de Dieu & de sa Bonté.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. IV. 99
L'homme qui porte son ingratitude jusqu'à
rendre à son bien-facteur le mal pour le bien,
privera pour jamais sa maison de toutes sor-
tes de hon-neurs & de prosperité. Afin donc
de prevenir un malheur si funeste prie
avec le Roy penitent, *Que Dieu te rem* Ps. 32
plisse d'ignominie icy bas, afin de rencon-
trer un meilleur hoste icy & dans les
Cieux.

MEDITATION V.

Du mépris de Dieu & de sa Bonté.

C'Est un grand malheur que de s'abu-
ser de la bonté de Dieu, mais c'est
bien pis que de mépriser le donateur: S.
Bonaventure remarque pour relever nos l. 1. s. m.
pensées avec l'estime que nous en devōs Theol.
faire, que Dieu a deux sortes de noms, al. p. 2.
le premier c'est. *Celuy qui est.* Par où nous lit. 2.
est signifié qu'il a un estre absolu, & de
foy independant d'aucun autre, mais que
cét être veut dire une substâce infinie. Le
deuxieme c'est *Estre bon.* Par où est signi-
fiée la Divine Essence en qualité de cau-
se, car Dieu par sa Bonté a tout fait, vou-
lant en communiquer aux creatures une
bonne partie, veu que pour estre bon &
connu pour tel, il faut estre un distribu-

G 2

teur

teur liberal de son bien, & comme Dieu est la perfection, dont l'homme en est avantageusement favorisé, ce pourquoy il veut qu'un chacun se perfectionne de plus en plus, en reconnoissance de ceste Bonté Infinie qu'il a en son endroit, car
Mat 5 il dit : *Soyez parfaits comme mon Pere celeste est parfait.* Non pas qu'il le faut entendre selon l'egalité, mais bien quant à l'imitation, ne voulant à autre dessein conferer ses graces que pour l'avancemēt à la perfection: aussi pour nous avoir été communiqué le moyen de ce faire, nous en devons rendre un compte tres-exacte à sa Majesté Divine.

Saint Augustin nous voulant monstrier que le nom, *Estre bon*, est propre à Dieu.
Luc. 21. Il fait un denombrement de toutes choses que nous connoissons estre naturellement bonnes pour nous faire voir ceste verité, & il dit. „ Le Ciel est bon, la terre „ est bonne, les arbres sont bons, les „ hommes sont bons; & ayant avancé „ quantité de choses creées, il ajoute, ce- „ cy est bon, cela est bon, ostés cecy & ce- „ la (car ce sont choses perissables) & „ confiderez celuy qui est bon desoy mé- „ me & independant de toute bonté, „ ainsi vous reconnoistrez que Dieu n'est pas

pas bon d'un bien estrange, mais bon
de son bien, qui est le bien de tous les
biens. D'où se void ouvertement que
ce n'est qu'une honte d'aymer les creatu-
res, parce que dans elles on y découvre
quelquefois une bonté perissable, mais
qu'il faut aymer Dieu qui est la source
de toute Bonté. Le nom de Bonté donc
rend Dieu aimable au dessus de toutes
choses, & cōme il est un Bien Souverain,
en l'aymant pour tel nous jōüissons de
luy autant qu'il est possible à une creatu-
re, & lors que nous referons tous les biens
créés à sa Bonté, d'autant qu'ils sont ema-
nez de Dieu même, pour lors nous n'en
abusons pas, au contraire il s'ensuit en
nous une vie parfaite, jōüissant de ce
que il faut jōüyr dans une possession me-
ritoire, pour user seulement de ce qu'il
faut user, sans en abuser par une posses-
sion damnable, car jōüyr c'est adherer au bien
souverain qui est Dieu, & user c'est re-
ferer tous les biens créés à ce Souverain
Bien, sans s'en servir que pour son
respect.

Ainsi le faisoit le Bien-heureux Fran-
çois d'Assise, de qui on lit que tout ce
qu'il trouvoit estre bon ou plaissant il le
regardoit comme une participation de

son Dieu, & le referoit à la gloire de son
facteur.

Ainsi le Bien-heureux Patriarche de la
Compagnie de JESUS Ignace qui faisoit
tout à la plus grande gloire de son Dieu,
1. Cor. 10. ensuite de la devise de S. Paul qui est. *Soit
que vous mangiez, soit que vous beuviez,
faites le à la plus grande gloire de Dieu.* Sça-
chant bien que vouloir jouïr dequoy il
faut user seulement, nous établrions no-
stre derniere fin dans les biens créés &
passagers, usant de Dieu & de ses biens
par un amour de pure convoitise, dequoy
pourtant il nous faut jouïr icy bas, je
veux dire, rapporter tout à luy dans le
temps, pour le trouver avec routes les
delices de ses biens dans l'éternité de
gloire.

Tout ainsi, Ame Catholique, quand
tu approches de cœur ou d'esprit cét ado-
rable Sacrement de l'Autel, tu dois con-
siderer qu'il est le racourcy de toute be-
nediction, ou sont compris tous les dōs
de Dieu & l'Auther de la grace; qui se
donne en personne pour estre le sacrifica-
teur & le sacrifice, ce qui est la chose la
plus excellente que Dieu a jamais sçeu
faire, pour témoigner en assurance l'ex-
cez de son amour, & le moyen le plus
propre

propre pour agrandir nos merites dans
l'accomplissement de la gloire : dequoy
si nous en usons mal , il est d'une telle na-
ture qu'il cause la mort & damnation: De
même le pecheur quand il offense son
Dieu il doit s'imaginer que le mépris de
de celuy qu'il offense est autant plus grãd
que la Majesté de la personne est ex-
cellente: Que si nous parlons de sa sainte
parole , cette nourriture succrée de no-
stre Ame, je dis que si on la méprise, quãd
ce ne seroit que dans un des moindres de
ses preceptes , elle doit estre le sujet de
nostre jugement & condamnation : *Car Jac. 2*
quiconque ayant gardé toute la loy, la viole en
un seul point, est coupable comme l'ayant
toute violée, dit le Seigneur. Sur quoy S.
Augustin forme une question en ces ter-^{1 50.}
mes : Je vous demande mes freres que *Hö. 15*
vous semble devoir être de plus haute
estime le Corps de JESUS-CHRIST ou
la parole de JESUS-CHRIST? à quoy il
répond luy même en Docteur : Celuy
là dit-il, ne peche pas moins qui mépri-
se la parole de Dieu, que qui foule aux
pieds le precieux Corps de JESUS-C. car
qui n'observe ses ordres & ses preceptes
méprise Dieu qui les a porté.

Faisons icy une reflexion sur ce défaut
toutes

toutes les fois que nous pechons nous mé-
 prisons sa parole, son autorité, & la re-
 sistance de ses loix, nous foulons sa per-
 sonne Divine, & en même temps nous
 éprouvons l'indulgence de sa bonté, qui
 ne prend pas vengeance comme il peut
 de ce mépris! que s'il nous opprimoit
 ou écrasoit de ses foudres & careaux? s'il
 nous précipitoit corps & Ame dans les en-
 fers comme il le peut à l'instant du cri-
 me, par une sentence de sa Justice, qui
 l'empêcheroit? Il est un Pere de piété, &
 luy sommes enfans impiés, s'il pardon-
 ne nous le persecutons, s'il ne tuë pas
 nous sommes dans des furies, où nous
 blasphémions celuy qui veut conniver a-
 vec nous, & que nous devrions craindre
 comme Juge, adorer comme un Pere,
 & honorer comme Seigneur.

Celuy là ne seroit pas réputé pour un
 bon espoux, ou d'avoir plus d'amour
 qu'un rocher, qui ayant tout quitté pour
 se rendre dans un pays estrange, où il au-
 roit établi son séjour, sans avoir aucu-
 ne memoire de sa femme ny de ses enfans,
 ou autres amis, & mêmes ne voudroit
 entendre aucune nouvelle d'eux, ny du
 lieu de sa naissance, & porteroit un
 dégoût & une aversion mortelle à la per-
 sonne

de l'effet du peché. Ch. II. Med. V. 103
sonne qui s'en informeroit, N'auroit on
pas sujet de dire quoy que par temerité,
qu'un tel est attaché à un autre, par un
amour illicite & qu'il n'est plus d'inten-
tion de retourner dans son pays. Oüy A-
me Chrestienne nous sommes icy tous
voyageurs dás un pays étranger, où nous
faisons nostre séjour, comme il semble
presque pour n'en jamais sortir, le Ciel
pourtât est nôtre patrie, JESUS-CHRIST
est nostre Epoux, la beatitude est nostre
heritage, les bien-heureux sont nos
Ayeux: qui ne s'enquiert du moyen pour
arriver à cette celeste Patrie, negligé
Dieu qui y preside, poursuit son interest,
devoye du sentier veritable qu'il connoit;
& entendant des nouvelles de ce costé
là, la seule memoire luy engendrant au
cœur un degoût estrange, ne montre r'il
pas asseurement le mespris qu'il a de son
Auteur, étât attaché aux amours des cho-
ses illicites; en quoy il poche l'œil de la
Foy & de l'esprit, d'où se fait qu'il ne peut
affectionner les biens solides & verita-
bles de la Patrie celeste donnant la liberté
à l'œil de chair pour se veautrer dans les
ordures. Je ne sçauois mieux comparer
celuy qui se gouverne de la sorte, qu'à
une méchante & adultere publique, qui
seroit

seroit fille de méchâte race de meurtriers,
 qui souillée dās son sang, & miserablement
 couverte; auroit esté lavée soigneuse-
 ment, & anoblië de quelque Roy; qui
 l'auroit ensuite donné à son fils pour l'af-
 fection qu'il luy portoit; mais oublieuse
 de tels bienfaits, par après selon l'ordure
 de sa naissance & de ses passions, se pro-
 fitueroit de nouveau à d'autres, violant
 la foy si estroitement, promise à un si
 bon Epoux par un mariage si avātageux.
 Cecy est fondé sur la reproche que le Pro-
 phete fait de la part de Dieu à la Synago-
 gue ingrate quand il dit. „ Le t'ay lavé
 „ d'eau toute nette, j'ay osté la saleté de
 „ ton sang, je t'ay oingt d'huile & de
 „ parfums, orné d'habillemens de tou-
 „ tes couleurs, & paré de toute for-
 „ te d'ornemens, enrichy de joyaux d'or
 „ & d'argent, si bien que tu as paru la
 „ plus belle qui fust au monde, dit le
 „ Seigneur Dieu, après tout cela par un
 „ abus malheureux de tes perfections tu
 „ t'es abandonnée aux fornications.

O estrange resolution & cruauté plus
 que barbare du pecheur qui neglige cette
 abîmes des bontez Divines, méprisant le
 Seigneur apres de tels excez de bienfaits
 en son endroit!

L'ap-

L'application de cecy, c'est que toute Ame a esté lavée de la sacrée rosée de Baptême, nettoyée du Sang de IESUS CHRIST, elle a esté oingte d'huyle des Sacremens qu'il a institué pour conferer les assistances les plus souveraines avec les plus beaux ornemens de la grace necessaires, pour estre admise aux Epousailles sacrées de JESUS CHRIST, annoblie au dessus de toute creature, mais apres tout cecy elle s'est abandonnée aux fornications & adulteres dans la recherche des creatures, negligant avec effronterie la gloire d'un si bon Maistre & si adorable Epoux que nous devons aymer & servir au prix de la vie corporelle, puis que toute Ame reçoit de luy les alimens necessaires de la vie spirituelle par la participation de son Corps & de sa Divinité dans la Sainte Communion, où nous trouvons les avantgoûts des delices qu'il nous a preparez dans l'Eternité de gloire. Et pour tout cecy pauvre Ame, tu méprises de si saintes inspirations, tu violes la fidelité promise à sa Divinité, au sacré Bapteme, n'apprehendant pas le precipice des ordures, & apres les malheurs eternels: Admirens donc enfin Ame Chrestienne une bonne fois cette Immense Bonté à nous
bien

bien faire, cette douceur à nous gouverner, cete Clemence à nous pardonner, cete patience à nous attendre, cete misericorde à nous porter compassion dans les malheurs, enfin cette justice à nous preparer, ou bien les loyers d'une gloire immortelle, si nous sommes bons, ou les châtimens des malheurs eternels qui sont preparez à ceux qui ne les auront prevenus par le moyen de la penitence, ou Dieu nous appelle avec tant de douceur & longanimité tous les jours de cette vie.

Voyez comme il a fait avec S. Thomas l'Apostre incredule, il le vient trouver tout exprés en sa chambre, & ayant conferé avec luy en toute benignité, il luy monstre ses playes, & luy donne son cœur, luy permettant l'attouchement, ce qu'il n'avoit permis aucun de ses Disciples depuis sa Resurrection, & il le convertit miraculeusement, luy faisant ressentir ce que s'estoit de ses douces charmes pour le faire adherer à la verité. Que si Dieu par sa providence paternelle se comporte en nostre endroit, comme il fait, tantost par des inspirations secretes, tantost par des remonstrances de tant de bons Predicateurs, tantost par les conseils des Confesseurs, tantost par les ex-
emples

emples des saintes Ames qui nous font charitablement proposez : Que vous ensemble, nostre vie ne sera t'elle pas en abomination devant le Seigneur ? Certes c'est ce que nous devons apprehender. Mais si cela ne vous suffit pas considerez l'entretien charitable de ce pain du Ciel qui descend incessamment sur nos Autels au Sacrifice adorable, mais Sacrifice de grace & de justice, ainsi appellé, d'autant que Dieu agrée les plus dignes actions de graces que luy pourroient estre renduës pour tous les benefices receus de sa main liberale, car estant offert le Pere Eternel est forcé pour ainsi dire, puissamment à nous octroyer de nouvelles graces, pour suivre le sentier de la vertu, pour augmenter les merites & enfin la gloire. Considerez aussi ce que c'est de ce Sacrifice de Justice, car il l'a institué & offert comme vous sçavez, non à autre fin que pour satisfaire à la Justice de son Pere Eternel si souvent irritée par nos injustices. Voilà en quoy on l'appelle Sacrifice de Justice. Autrement le Sage a porté ceste sentence que *l'impie est hay de Dieu & son impieté.* Sap. 4.
Pour aimer mieux mon mépris que le vostre Seigneur, je souhaitte avec le Psalmiste penitent, *Que vous daigniez couvrir*

ma face d'ignominies, pour me persuader au plustot un mespris qui me fera avoir en respect l'estime que je dois faire de vostre personne qui est au dessus de tout prix. Ainsi le dit le bon David : *Imple facies eorum ignominia & quærent nomen tuum.* Car considerant le mespris qui se fait du Createur par la presomption d'une Ame pecherefle, elle ne peut estre mieux corrigée que par la confusion & l'ignominie.

MEDITATION VI.

De l'aneantissement des merites de JESUS-CHRIST causé par le pecheur.

D'Autant plus que j'avance en matiere, autant plus grands sont les excés du pecheur. Car j'entens le sang non pas d'un Abel qui crië vengeance, mais d'un Agneau innocent de qui la langue ne fait pas de bruit quand on l'égorge, & qui veut porter les méfaits d'autruy quoy qu'il luy coute la Mort, il les veut laver de son Sang & charger sur son dos avec la Croix de ses souffrances, ainsi le dit Saint Iean : *Voila l'Agneau de Dieu qui porte,*
 10. 1. *oüy voila qu'il oste les pechez, du monde. He-
 las! par quel excés de malice a-t'il été tué,*

&c